

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

## Délibération n° 34

Objet :

*Demande subvention  
Etat Habitat Inclusif*

Date de convocation :

28 mars 2024

Date d'affichage :

28 mars 2024

Nombre de Conseillers  
en exercice :

23

Nombre de présents :  
19

Nombre de votants :  
19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre

Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Pierrick THOMAS, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX

Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet de création d'un habitat inclusif de 10 logements communaux par la réhabilitation d'un immeuble inoccupé dans le centre-bourg pour la

Le coût total de l'opération s'élève à 1 854 858 €ht.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

### Dépenses prévisionnelles

Travaux : 1 547 450 €ht

Frais divers : 17 000 €ht

Maîtrise d'œuvre : 154 745 €ht

Dépenses connexes : 92 847 €ht

Assurances : 42 816 € ht

**Montant de l'opération : 1 854 858 €ht**

### Financement sollicité

- Subvention Etat (DETR): 343 889 €
- Subvention Etat (Fonds Vert) : 844 570 €
- Subvention Région : 221 135 €
- Subvention Conseil Départemental : 74 292 €
- Commune de Lafrançaise : 370 972 €

**Soit un total : 1 854 858 €ht**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- SOLLICITE une subvention d'Etat de 343 889 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers nécessaires à l'exécution de la présente.

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

La secrétaire de séance

Colette VERDOUX